

20 avril 2011

## **Débat interactif sur l'harmonie avec la nature**

**« Une symbiose entre les êtres humains et la nature favorise une relation mutuellement avantageuse »**

L'Assemblée générale a adopté la résolution 65/164 (20 décembre 2010), au titre du point de l'ordre du jour « développement durable ». Cette résolution, « harmonie avec la nature », demande la tenue d'un dialogue interactif axé sur (a) les moyens de promouvoir une approche holistique du développement durable, en harmonie avec la nature, et (b) le partage des expériences nationales sur les critères et indicateurs pour mesurer le développement durable en harmonie avec la nature.

Le dialogue interactif est destiné à contribuer et aider activement et concrètement aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable prévue en 2012 au Brésil.

S'adressant au Forum économique mondial de Davos (28 janvier 2011) qui avait pour thème « Redéfinir le développement durable », le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon, a décrit le développement durable comme le « programme de croissance pour le XXI<sup>e</sup> siècle », mettant en garde contre « la consommation sans conséquences » et a appelé à vivre en harmonie avec le monde qui nous entoure tout comme les anciens qui ne voyaient « pas de division entre eux et le monde naturel ».

Dans son rapport intitulé « harmonie avec la nature » (A/65/314), le Secrétaire général donne un aperçu de la façon dont les habitudes de consommation et de production du XXI<sup>e</sup> siècle ne prennent pas suffisamment en compte la relation intime entre l'homme et son environnement. Le résultat de ce comportement a gravement affecté l'abondance des ressources naturelles et compromis la durabilité environnementale, sociale et économique. Le rapport donne des précisions sur un « Retour vers l'avenir » qui consiste à renouer avec la nature.

Mettre en œuvre le concept holistique du développement durable, tel que convenu dans l'Agenda 21 et le Plan d'application de Johannesburg est un double défi :

- intégrer des objectifs économiques, sociaux et environnementaux dans un monde diversifié dans ces domaines
- assurer l'équité entre les générations présentes et futures

Ce double défi, vivre en harmonie avec la nature qui est une partie intégrante du développement durable, implique que l'homme doit renouer avec le monde qui l'entoure et forger un nouveau

consensus entre les pays de différents niveaux de développement qui prend explicitement en compte les besoins des prochaines générations.

Une conception et une mise en œuvre de politiques de développement durable qui soient vraiment en harmonie avec la nature impliquent des changements profonds dans les habitudes de consommation et de production, de l'énergie et l'utilisation des matériaux et des aspirations de vie.

Ces transformations requièrent un changement radical des comportements ainsi que des politiques nationales de développement durable. Cela implique aussi des changements dans les habitudes de consommation et de production, de l'énergie et de l'utilisation des matériaux

### **Objectifs**

Ce dialogue interactif sur l'harmonie avec la nature est destiné à promouvoir un échange d'idées et d'expériences, à partager les enseignements tirés dans la conciliation entre développement économique et social et conservation de la Terre. Les résultats suivants sont attendus :

- Des propositions sur les moyens de promouvoir une approche holistique du développement durable en harmonie avec la nature;
- Un aperçu des différentes expériences nationales sur les mesures prises dans le cadre du développement durable en harmonie avec la nature.

### **Vidéos et déclarations**

Veillez consulter le programme en anglais.